

**Communiqué de presse**

Berne, le 26 novembre 2015

**Politique climatique : les solutions ne peuvent être que globales**

**L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite du mandat de négociation adopté par le Conseil fédéral en vue de la Conférence de Paris sur le climat. La Suisse doit s'engager pour que tous les Etats prennent des mesures concrètes. Tous les pays doivent réduire leurs émissions de CO2. C'est bien. En revanche, l'usam se montre sceptique sur le transfert de moyens financiers et de technologies en faveur de pays en voie de développement. « Des actes d'abord, la récompense ensuite », telle devrait être la devise.**

Pour la période après 2020, le Conseil fédéral propose des engagements pour la Suisse qui sont ambitieux au niveau des objectifs et équilibrés sur le plan des moyens. D'ici à 2030, notre pays doit réduire ses émissions de 50% par rapport à 1990. Cela n'est possible qu'en compensant les émissions de CO2 à l'étranger. L'usam salue en particulier l'engagement de la Suisse pour le marché des certificats de réduction des émissions de CO2. Celui-ci nécessite toutefois l'application de règles claires et de méthodes strictes.

Au vu du mandat adopté par le Conseil fédéral pour la Conférence de Paris, l'usam demande que la politique climatique suisse soit développée dans la nouvelle loi sur le CO2. Le système de la taxe sur le CO2 en Suisse et de l'exonération possible pour les entreprises efficaces en matière énergétique, système qui a fait ses preuves, doit être considérablement simplifié. Il sera alors possible d'exploiter mieux encore le potentiel indigène. L'usam demande en outre une adaptation de la loi sur le CO2 qui permette l'utilisation d'instruments globaux de politique climatique.

En sa qualité de plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'usam se prononce pour une politique climatique ambitieuse misant sur l'efficacité économique. Avec des mesures en Suisse et à l'étranger, notre pays reste pionnier mondial dans ce domaine. Un représentant de l'usam fera partie de la délégation suisse qui se rendra à Paris.

**Renseignements complémentaires****Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09**Henrique Schneider**, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

**Numéro 1** : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME